

Débat public sur le projet autoroutier A31 bis

**Du 15 avril au 13 juillet 2015,
informez-vous et donnez votre avis !**



Réunion publique du 20 mai 2015 à Pont-à-Mousson: «Financement»

Monsieur Henry LEMOINE

Maire de Pont-à-Mousson

Madame Christine JEAN

| Membre de la commission
particulière du débat public
A31bis

Principe d'information et de participation des citoyens

Une triple exigence:

- **Internationale** : signature de la Convention d'Aarhus (1998)
- **Européenne** : directive 2003
- **Nationale** : charte de l'environnement, de valeur constitutionnelle (2005)

L'instauration du débat public

- **Loi dite Barnier** (2 février 1995) : création de la Commission nationale du débat public (CNDP) chargée de l'organisation du débat public
- **Loi dite de démocratie de proximité** (27 février 2002) et **loi dite Grenelle II**
- **Article L 121-1 du code de l'environnement**

*La CNDP, autorité administrative indépendante, est chargée de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration **des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics et des personnes privées**, relevant de catégories d'opérations dont la liste est fixée par décret en Conseil d'Etat, **dès lors qu'il présentent de forts enjeux socio-économiques ou ont des impacts significatifs sur l'environnement ou l'aménagement du territoire.***



Commission nationale
du débat public

Vous donner la parole
et la faire entendre.

Les principes du débat public

| Le débat public porte sur :

- L'**opportunité** du projet
- Ses **objectifs**
- Ses **caractéristiques** principales

Il se déroule **en amont** de la décision du maître d'ouvrage

Composition et rôle de la CPDP

- | La CPDP est présidée par Michel Morin et composée de 7 membres
- | Elle anime le débat pour vous permettre de :
 - Vous informer sur le projet
 - Exprimer vos avis, critiques et suggestions
 - Obtenir des réponses à vos questions
- | Trois principes régissent le débat :
 - La transparence des informations
 - L'équivalence des prises de parole
 - L'argumentation des échanges

Le débat public sur le projet A31 bis

3 mois de débat : du 15 avril au 13 juillet 2015

- **9 réunions publiques dont 4 thématiques**
- **2 ateliers thématiques** (financement et offre des réseaux de transports-déplacements transfrontaliers)
- **4 débats mobiles** (marché, gare, centre commercial...)
- Une **permanence** à Metz, 9 rue Pasteur
- Une page **Facebook** et un compte **Twitter**

Un site internet dédié A31bis.debatpublic.fr, mettant à votre disposition :

- Les **documents du débat** : le dossier du maître d'ouvrage (DMO), sa synthèse, les études réalisées pour le projet
- Un système de **questions-réponses**
- Des **espaces de discussion**, des points de vue, contributions et **cahiers d'acteurs**
- La **retransmission en direct** de certaines réunions publiques
- Toute **l'actualité** du débat!

La CPDP est:

- **Indépendante**, elle n'a pas de lien avec le maître d'ouvrage ni avec aucune autre partie prenante du projet ;
- **Neutre**, elle ne prend pas position sur le projet, ne donne pas son avis.

Le rôle du maître d'ouvrage

La DREAL Lorraine (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) est un service régional du **Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie**.

Elle est chargée de :

- Rédiger un **dossier et une synthèse de présentation du projet** (dit dossier du maître d'ouvrage)
- Présenter le projet et **répondre à vos questions**
- Prendre, dans les trois mois suivants la parution du compte-rendu du débat public, une **décision** quant au principe et aux conditions de poursuite du projet

Les suites du débat public

- **Avant le 13 septembre 2015:**
Publication du compte rendu de la CPDP et du bilan de la CNDP
- **Avant le 13 décembre 2015:**
Publication de la décision de la DREAL Lorraine quant aux suites données au projet

Déroulement de la réunion

- Présentation du **projet autoroutier A31 bis** par la **DREAL Lorraine**
- **Vos questions sur le projet A31 bis**
- Introduction de **la thématique** par la **DREAL Lorraine**
- Intervention **d'experts** sur le financement
- Vos questions sur le **financement du projet A31 bis**

Cette réunion publique est **retransmise en direct** sur le site internet du débat, vous pouvez aussi poser vos questions, donner votre avis sur twitter avec le hashtag:



#DébatA31B

Le compte rendu et verbatim (retranscription écrite intégrale) de la réunion seront mis en ligne, sur le **site internet du débat public** :



A31bis.debatpublic.fr



- | Présentation du projet autoroutier A31 bis par le maître d'ouvrage
- | Puis, modération de la salle Christine Jean

(cette diapositive n'apparaîtra pas)

Comment participer au débat de ce soir ?

Posez vos questions, donnez votre avis!

- Merci de vous **présenter**
- **1 minute** maximum pour poser une question
- **3 minutes** maximum pour donner votre avis
- **Afin que chacun puisse s'exprimer dans les mêmes conditions**

Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission
particulière du débat public
A31bis

Pour approfondir les échanges...

Un atelier ouvert à tous jeudi 28 mai à Metz

(dans la limite des places disponibles)

Nous vous invitons à remplir le **formulaire d'inscription** à votre disposition
à l'accueil ou sur le site internet du débat
(40 places disponibles)

En cas de demande trop importante, un tirage au sort sera effectué en réunion publique.

Pour les associations, institutions, entreprises, collectivités, etc.,

merci de limiter votre participation à un représentant.

cndp

Commission nationale
du débat public

**Vous donner la parole
et la faire entendre.**

| « Focus » sur le thématique du financement

(cette diapositive n'apparaîtra pas)

| Monsieur Clément FOURCHY

Directeur général adjoint ESPELIA

| Monsieur Claude ABRAHAM

Ingénieur général honoraire des
Ponts et chaussées

Comment participer au débat de ce soir ?

Posez vos questions, donnez votre avis!

- Merci de vous **présenter**
- **1 minute** maximum pour poser une question
- **3 minutes** maximum pour donner votre avis
- **Afin que chacun puisse s'exprimer dans les mêmes conditions**

Rendez-vous aux prochaines réunions publiques :

Demain à Thionville :
«Offre des réseaux de transports et déplacements transfrontaliers »

Lundi 1er juin à Yutz



Et sur le site internet du débat public !
Merci de votre attention

 A31bis.debatpublic.fr  